

IMPORTANT : Svp joindre un spécimen de chèque.

Nom et prénom de l'élève :	
Nom et prénom du répondant financier :	
Numéro de référence du client (facultatif) :	
Organisme bénéficiaire :	Collège Jean-de-Brébeuf 3200, ch. de la Côte-Sainte-Catherine Montréal, QC H3T 1C1
Nom de l'institution bancaire :	
Numéro de l'institution :	
Numéro de transit :	
Numéro de compte :	

Veuillez prendre note que si vous adhérez aux débits préautorisés (DPA), vous n'aurez plus besoin de nous transmettre chaque année ce formulaire. Dorénavant, votre adhésion sera effective jusqu'à la fin de la scolarité secondaire de votre enfant. Chaque année, les dates et les montants seront affichés dans votre état de compte envoyé au plus tard 7 jours avant le prochain prélèvement.

Calendrier des prélèvements :

2026			2027		
1.	27 août	Frais de scolarité (25%) Factures diverses	5.	15 janv.	Frais de scolarité (25%) Factures diverses
2.	25 sept.	Frais de scolarité (25%) Factures diverses	6.	19 fév.	Frais de scolarité (25%) Factures diverses
3.	13 nov.	Factures diverses	7.	12 mars	Factures diverses
4.	11 déc.	Factures diverses	8.	9 avril	Factures diverses
			9.	7 mai	Factures diverses
			10.	11 juin	Factures diverses

Changement ou annulation :

- J'informerai l'organisme bénéficiaire, dans un délai raisonnable, de tout changement aux présentes.
- Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, à la suite d'un préavis de 10 jours.
- J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié ci-dessus ont signé la présente autorisation.
- Je soussigné(e), autorise l'organisme bénéficiaire et son institution financière à effectuer des débits préautorisés (DPA) dans mon compte bancaire désigné ci-dessus, aux dates indiquées à titre indicatif ci-dessus, jusqu'à la fin de la scolarité secondaire de mon enfant.

Signature du titulaire du compte :

Date :

Signature du second titulaire du compte :

Date :

Où se trouvent les renseignements sur mon chèque afin de remplir le formulaire?



1. Nom et adresse de votre institution financière canadienne
2. Numéro de transit
3. Numéro de l'institution
4. Numéro du compte

Qu'est-ce qu'un débit préautorisé?

Un débit préautorisé (DPA) est un retrait dans votre compte bancaire que vous avez préalablement autorisé. Les DPA sont seulement enclenchés à votre demande ainsi qu'aux modalités prédéterminées.

Si vous désirez vous prévaloir des débits préautorisés, veuillez s'il-vous-plait remplir le formulaire ci-joint et le retourner dûment signé muni d'un spécimen de chèque par courriel à finances@brebeuf.qc.ca ou par courrier postal à:

Collège Jean-de-Brébeuf
Direction des ressources financières
3200 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal, (QC), H3T 1C1

Pour nous contacter

Pour toute question relative aux débits préautorisés, veuillez contacter la responsable des comptes à recevoir, Diana Gonta, par courriel (finances@brebeuf.qc.ca) en mentionnant dans l'objet du courriel «DPA» ou par téléphone au 514-342-9342 poste 5219.

Meilleures salutations.